



[1]

Les Sparnaciens peuvent désormais profiter d'un nouveau lieu de promenade à Épernay ! Culminant à 207 mètres d'altitude, le Mont Bernon offre également un magnifique panorama sur le territoire viticole. ^[5]

Une situation géographique remarquable :

Le Mont Bernon, situé à proximité de la ville, offre un magnifique panorama circulaire sur notre territoire viticole. Depuis les points de vue, les visiteurs peuvent admirer les coteaux historiques, la Côte des Blancs, le centre-ville d'Épernay et la plaine châlonnaise.

Un site classé :

Présentant l'aspect d'un dôme aplati, le site est devenu la station emblématique pour l'étude des formations géologiques du Sparnacien.

En 1934, le sommet du Mont Bernon a été classé Monument naturel.

En 1963, ce classement a été étendu à l'ensemble du Mont afin de protéger l'ensemble du site, qui recense une certaine diversité végétale et animale. Une cinquantaine d'espèces végétales et une trentaine d'espèces ornithologiques ont en effet été répertoriées dans un premier inventaire.

Aménagements :

Des plateformes en bois ont été créées pour profiter des points de vue. Pour y accéder, des cheminements piétons ont été aménagés.

Au sommet du Mont Bernon, la clairière a été agrandie. Elle accueille un espace ludique (parcours d'équilibre) aménagé en bois. Des panneaux thématiques pour décrypter le lieu, son histoire et son importance pour le bassin sparnacien ont été installés.

Un parking a été créé en haut du chemin de la Source.

En images:

Vidéo:





[2]



[3]



[4]

Source URL: <https://www.epernay.fr/article/mont-bernon>

Liens

[1] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/article/mont_bernon_1.jpg.png

[2] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/galerie/mont_bernon_1.jpg-1.png

[3] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/galerie/mont_bernon_2.jpg.png

[4] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/galerie/mont_bernon_3.jpg.png

[5] <https://www.epernay.fr/vef/load/9029275d82fce6af9c7081257dc068fb?width=640&height=365>